

Med abdessalem TOUIL
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie des comptables de Tunisie

Organisation Volonté et citoyenneté (O.V.C)

RAPPORT DU COMMISSARIAT AUX COMPTES Exercice, clos le 31 Décembre 2024



**RAPPORT GENERAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AUX 31 DECEMBRE
2024**



Organisation Volonté et citoyenneté (O.V.C)

« O.V.C »

Rapport de Révision des comptes

Exercice, clos le 31 Décembre 2024

Messieurs les adhérents de l'association O.V.C

En exécution de la mission de révision des comptes que, vous nous aviez confiés en date du 18/11/2024, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de votre association, relatifs à l'exercice d'activité clos le 31 Décembre 2024.

Nous vous informons que nous avons procédé au contrôle des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 selon la norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs dont la situation financière totalise à la même date un total net de **rente deux mille cent sept dinars 998 Millimes (32 107,998 DT)**, de l'état des produits et des charges pour la même période dégageant un **déficit** des produits sur les charges de l'exercice de **cent dix mille sept cent quarante six dinars 259 Millimes (110 746,259 DT)**, ainsi que l'état de flux de trésorerie qui fait apparaître une variation négative de **cent dix huit mille cinq cent trente trois dinars 034 Millimes (-118 533,034 DT)**.



L'arrêté des états financiers relève de la responsabilité du comité directeur de l'association. Notre responsabilité couvre l'opinion que nous exprimons ci-après sur la base de nos travaux d'audit.

De même, nous estimons que les travaux que nous avons accomplis conformément aux normes de révision et aux recommandations de notre profession, nous fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

Suite à cet examen, nous devons porter à votre connaissance qu'en application des dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, et du décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et de l'arrêté du Ministre des finances du 30 Décembre 1996 portant approbation des normes comptables et surtout la norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs, a comporté les contrôles par sondage et la vérification des documents comptables que nous avons considéré nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

Sous réserve de ce qui a été dit, et compte-tenu des diligences accomplies, nous estimons être en mesure de **certifier** que les états financiers ci-joint, sont ***réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association Organisation Volonté et citoyenneté (O.V.C) au 31 décembre 2024.***

Gabès, le 01 /07/2025



Le commissaire aux comptes

Med Abdessalem TOUIL

TOUIL Med Abdessalem
Comptable Commissaire aux Comptes
Tél: 98 587 570 - 75 220 071

SITUATION FINANCIERES COMPAREES 2024/2023

Exercice clos le 31 décembre 2024

Chiffres exprimés en dinar tunisien

Actifs	31/12/2024	31/12/2023
AC1-liquidités et équivalents de liquidités	28 854,799	147 387,833
AC2-placements et autres actifs financiers		
AC3-autres actifs courants	2 736,195	600,000
AC4-créances et comptes rattachés		
AC5-stocks de fournitures et autres approvisionnements		
AC6- autres actifs non courants		
AC7- immobilisations financières		
AC8- immobilisations corporelles	493,879	1 160,682
AC9- immobilisations incorporelles	23, 125	105,625
total des actifs	32 107, 998	149 883, 382
Passifs et actifs nets		
PA1- concours bancaires et autres passifs financiers		
PA2- autres passifs courants	2 224,101	11 423,537
PA3- fournisseurs et comptes rattachés		4 818, 429
PA4- provisions		
PA5- apports reportés		
PA6 - autres passifs non courants		
PA7- emprunts		
total des passifs	2 224 ,101	16 241,969
AN1-dotations		
AN2- apports affectés à des immobilisations		
AN3- subventions d'investissement		
AN4- autres actifs nets	35 622,290	35 622,290
AN5- réserves		
AN6- excédents ou déficits reportés	140 630, 156	-19 893,013
AN7-Excédent de l'exercice	-110746,259	117 913,013
total des actifs nets	29 883,897	133 012, 174
total des passifs et actifs nets	32 107,998	149 883,382



Etat des produits et des charges comparés 2024/2023
période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024
Chiffres exprimés en dinar tunisien

Produits	2024	2023
PR1-cotisation des adhérents	130, 000	300, 000
PR2- revenus des activités et manifestations		
PR3- subventions de fonctionnement	172 608,536	576 827,659
PR4- apports non monétaires		
PR5- autres apports		
PR6- produits des placements		
PR7-quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		
PR8-autres gains		6 878,000
total des produits	172 738,536	584 005,659
charges		
CH1-achats consommés de fournitures et approvisionnements	3 917,405	14 351,467
CH2-charges de personnel	65 330,894	69 020, 946
CH3-dotations aux amortissements et aux provisions	749,305	749,305
CH4- autres charges courantes	213 364,685	381 290,984
CH5- charges financières nettes		
CH6-produits financières & des placements		
CH6- autres pertes	122,506	679,944
total des charges	283 484,795	466 092,650
impôt sur les bénéfices		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	-110 746,259	117 913,013



Etat des flux de trésorerie comparés 2024/2023
période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

	2024	2023
flux de trésorerie liés aux activités courantes		
F1- encaissements des cotisations des adhérents	130,000	300,000
F2- encaissement des revenus des activités et manifestations		
F4- encaissements des subventions de fonctionnement	172 608, 536	576 827,659
F5- encaissement d'autres revenus et apports		6 878,000
F6- décaissement des sommes versées aux fournisseurs	-216244,795	-384 343,369
F7- décaissement des rémunérations versées au personnel	-54 580,000	-47591.000
F8- autres décaissements des activités courantes (impôts et taxes, CNSS et autr)	-20 446,775	-32347.020
flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	-118533,034	123 157,020
flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
F10- décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		
F11- encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
F12- décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		
F13- encaissement sur cession d'immobilisations financières		
flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		
flux de trésorerie liés aux activités de financement		
F12- encaissement des dotations		
F13- encaissement des subventions d'investissement		
F14- encaissement des apports affectés à des immobilisations		
F15- encaissement provenant des emprunts		
F16- décaissement suite au remboursement d'un fond doublement versé		-116 910,000
flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-116 910,000
variation de trésorerie	-118533,034	6 247,020
trésorerie au début de l'exercice	147 387,833	141 140 ,813
trésorerie à la clôture de l'exercice	28 854,799	147 387,833



CONVENTIONS COMPTABLES



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION O.V.C

L'association Organisation volonté et citoyenneté (O.V.C) a été constituée en juin 2012 ayant pour objets :

- Encadrer ses adhérents pour une meilleure intégration dans la vie sociale et professionnelle ;
- Organiser des symposiums et des ateliers pour une meilleure prise de conscience ;
- Approfondir la culture de et citoyenneté et de droits de l'homme

Elle est entrée en activité en juillet 2013, son siège actuel est l'immeuble ben jabr S2 av Chabbi Gabès 6021, sont matricule fiscal : N/P/ 1306457K.

L'association Organisation volonté et citoyenneté (O.V.C) est régie par le décret-loi n° 2011-88 du 24/09/2011, portant organisation des associations.

Le comité de direction de l'association Organisation volonté et citoyenneté (O.V.C) est composé de :

- Président : ehsen AMRI
- Vis président : fatma LTAIEF
- Secrétaire générale : nizar MOHAMED changé par : ghada FATNASSI le 05/10/2024 par un PV.
- Trésorier : Imen JRIDI



NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS AUX 31 DECEMBRE
2024



A/ - ANALYSE DES ACTIFS

A/-1- Liquidité et Equivalent de Liquidités :

Le montant des liquidités au 31/12/2024 s'élève à 28 854,799 DT contre 147 387,833 DT à la fin de l'année 2023, et se détaillent ainsi :

-Banque STB23 930.335 DT

-Caisse.....4 924.464 DT

Notre vérification des opérations inscrites au compte bancaire ouvert sur les livres de la banque STB BANK au nom de l'association a révélé l'absence d'un état de rapprochement justifiant le solde des opérations bancaires au 31 décembre chez l'association et les relevés bancaires. D'où nous recommandons à l'association O.V.C de procéder à établir l'état de rapprochement par l'enregistrement des opérations de paiement au fur et à mesure de leurs réalisations en conformité de la comptabilité d'engagement.

La caisse de l'association mérite d'être inventoriée d'une façon permanente.

Il y a lieu de dresser le tableau caisse journalier qui mérite avoir un solde final coïncidant avec celui figurant sur les états financiers.



A/-2- Autres actifs courants :

Cette rubrique constitue le solde du compte caution (d'un montant de 600 DT) donnée au propriétaire du local loué par l'association et un compte de traitement des retenues fiscales débiteur qui mérite d'être suivie et apurée d'un montant de 2 136,195 DT.

C'est ainsi il y des comptes de retenues à la sources au profit de l'Etat qui sont débiteurs et d'autres créditeurs issus des années précédentes méritant une régularisation par des rectifications touchant les déclarations par rapport aux retenues effectuées et celles comptabilisées.

A/-3- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2024 un montant net d'amortissement de 493,879 détaillé comme suit :

Installations générales agencements et aménagements divers :5 649,500 DT

Equipements de bureau :4 588,500 DT

Matériel informatique8 866 ,956 DT

Valeur d'origine :19 104,956 DT

Moins amortissement18 611,077 DT

Valeur comptable nette493,879 DT

A signaler qu'au cours de l'année 2024, votre association n'a effectué aucune acquisition.

. Les amortissements sont pratiqués selon les taux en vigueur.

A/-4- Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2024 un montant net d'amortissement de 23,125 DT détaillé comme suit :

Logiciel et site web :23,125 DT

Valeur d'origine :4 250,000 DT

Moins amortissement4226,875 DT

Valeur comptable nette23,125 DT

A signaler qu'au cours de l'année 2024, votre association n'a effectué aucune acquisition.

Les amortissements sont pratiqués selon les taux en vigueur.

B/ ANALYSE DES PASSIFS ET DES ACTIFS NETS

B/-1- Autres Passifs Courants :



Les comptes de cette rubrique des passifs de l'association O.V.C au 31/12/2024 totalisant 2 224,101 DT sont détaillés aux notes aux états financiers comme suit :

-Charges à payer.....1 925,101 DT

-Compte d'attente299, 000 DT

A apurer le montant de 299 dinars sur le compte d'attente.

B/-3- Autres actifs nets :

Le poste des autres actifs nets qui s'élève au 31/12/2024 à 35 622,290 DT se compose des excédents antérieurs à 2017 mis en réserves ayant en contrepartie les immobilisations nettes et la trésorerie à cette époque.

C- COMMENTAIRE DES COMPTES DES PRODUITS ET DES CHARGES:

C-1- LES PRODUITS :

Les produits d'exploitation de l'association O.V.C totalisent au 31 décembre 2024 un montant de **172 738,536 DT** se composant en des subventions de fonctionnement et des cotisations des adhérents suivant ce tableau :

DATES	ORGANISMES	MONTANT EN DT
22/04/2024	NATIONAL ENDOWMENT FOR DEMOCRACY NED	25 000,617
02/08/2024	NATIONAL ENDOWMENT FOR DEMOCRACY NED	28 556, 670
06/09/2024	PNUD	97 550,000
16/12/2024	NATIONAL ENDOWMENT FOR DEMOCRACY NED	21 501, 249
TOTAL		172 608,536

- La cotisation des adhérents au cours de l'exercice 2024 est de 130 DT.

C-2- LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation totalisent au 31/12/2024 un montant de 283 484,795 DT ainsi détaillé :



- Achats d'approvisionnements consommés :3 917,405 DT
- Charges de personnel : 65 330,894 DT
- Dotation aux amortissements des immo : 749,305 DT
- Autres charges d'exploitations : 213 364,685 DT
- Pénalités de retard (fiscales et sociales).....122, 506 DT

Les charges de personnel sont à la fois des salaires mensuels y compris la cotisation sociales avec des rémunérations données en contre partie d'un service rendu par le staff de l'association soumises à la retenue à la source selon la législation en vigueur.

Les autres charges d'exploitation sont des honoraires, des frais de déplacement et de réception, des frais de publicité, des frais postaux et de télécommunication, des frais bancaires, et surtout des œuvres sociales au profit des jeunes entrepreneurs de 131 946, 778 DT

Il est à recommander d'exiger des pièces justificatives selon la réglementation en vigueur lors du paiement des fournisseurs et d'intermédiaires et d'effectuer une retenue à la source au profit de l'Etat selon les taux appropriés.

TOUIL Med Abdessalem
Comptable Commissaire aux Comptes
Tél: 98 587 570 - 75 220 071



**RAPPORT SPECIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AUX 31 DECEMBRE
2024**



Organisation Volonté et citoyenneté (O.V.C)

« O.V.C »

Rapport Spécial du commissaire aux comptes

Exercice, clos le 31 Décembre 2024

Messieurs les adhérents de l'association O.V.C,

En application des dispositions de l'article 115 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Les opérations entre l'association O.V.C et deux membres de son comité directeur au cours de 2024 se composent des honoraires variables et des salaires fixes et détaillent ainsi :

Mr le secrétaire général Nizar mohamed a reçu pendant l'occupation du poste des honoraires fixes nets de retenue de 2 340 dinars pendant deux mois 08 et 09/2024.

Mme Imen JRIDI, la trésorière, a reçu un montant d'honoraires de 1000 dinars net de retenue de 10% en contre partie d'une rédaction d'un rapport narratif scientifique pour un projet de financement par l'association NED.

L'Association O.V.C, à part les opérations mentionnées ci-dessus, n'a ni d'obligation ni d'engagement envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.



Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions du code des sociétés commerciales.

Le commissaire aux comptes

Med Abdessalem TOUIL

TOUIL Med Abdessalem
Comptable Commissaire aux Comptes
Tél: 98 587 570 - 75 220 071

